



Titre du projet	Adoption IPAM
TÉLÉSANTÉ – 2 Trajectoires cliniques en télésanté pour la plateforme de soins virtuels	RCG-0121-025
Spécialité(s) concernée(s)	Montant alloué/an
Toutes les spécialités médicales pourront, à terme, avoir accès à des outils de trajectoire clinique en télésanté.	2021-2022 : 3 527 253 \$
Sept (7) spécialités ont été ciblées pour initier le projet : chirurgie générale, médecine interne, neurologie, pédiatrie, pneumologie, psychiatrie, et une autre à être identifiée sous peu.	2022-2023 : 2 427 253 \$
	Début du projet
	2021-2022
Contexte	
<p>La pandémie a accéléré l'utilisation d'outils de télésanté et ce changement rapide permet maintenant d'envisager le déploiement d'outils plus complexes comme les trajectoires de soins qui s'appuieront sur la plateforme de soins virtuels du ministère de la Santé et des Services sociaux. C'est par cette plateforme, accessible par le portail du Réseau québécois de la télésanté, que les utilisateurs et professionnels peuvent accéder aux outils de télésanté.</p> <p>Les soins et services en médecine spécialisée requièrent des outils d'intervention et de suivi plus complexes afin de s'intégrer aux trajectoires de soins actuelles. Ils nécessitent aussi la participation des patients pour contribuer à la documentation de leur condition. La plateforme permettra d'administrer des enquêtes, des sondages, des questionnaires d'évaluation de la condition du patient, de la documentation sur l'évolution clinique, du partage d'information ou de formation, le partage d'un réseau de soutien, etc. Ces outils doivent être structurés et intégrés dans des trajectoires de soins propres à chaque spécialité et conditions cliniques.</p>	
Description du projet	
<p>L'identification et le développement des trajectoires cliniques pour les sept (7) spécialités retenues en amont de leur implantation technologiques dans la plateforme de soins virtuels.</p> <p>L'intégration des trajectoires définies dans les outils de soins virtuels et l'encadrement des cliniciens pour animer et planter les nouvelles façons de faire.</p> <p>Déterminer les indicateurs de performance et mesurer l'impact de leur implantation sur, notamment, le centre de répartition des demandes de services (CRDS).</p>	
Objectif(s)	
<p>Améliorer l'accès aux services spécialisés par une meilleure fluidité dans les services et les autres bénéfices liés à la télésanté.</p> <p>Développer des outils en adéquation avec les besoins des différentes spécialités et ainsi améliorer la prise en charge, la pertinence des soins et services et la satisfaction des usagers.</p> <p>Favoriser une couverture des services spécialisés à l'ensemble du territoire québécois.</p>	
Responsable de la mise en œuvre	
Ministère de la Santé et des Services sociaux	

